

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 15-001920 / 54770719
Polygravia arts graphiques S.A., 1618 Châtel-St-Denis
Département impression offset, prépresse et reliure/finition
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
9 H
01.09.2015–31.08.2018 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 15-002109 / 51947364
Cicorel S.A., 2017 Boudry
Perçage, fraisage, détournage et Laser, Pressage Multicouches, Salle Blanche,
Galvanoplastie – Contrôle, Contrôle électrique, step
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
18 H, 18 F
01.01.2016–31.12.2018 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 15-002196 / 66651429
Implenla Schweiz AG, 1963 Vétroz
Travaux de génie civile: mise en place de pieux sur la voie CFF 229 RD+RG
Bex-Massongex
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
30 H
18.09.2015–21.09.2015 (Nouveau permis)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 15-001927 / 53469982
Reitzel (Suisse) S.A., 1860 Aigle
Service de piquet pour l'atelier de fabrication du vinaigre: intervention de dépan-
nage lors de problème technique sur les installations de production
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
3 H
01.09.2015–31.08.2018 (Renouvellement)

- 15-002202 / 52215221
NOVARTIS CONSUMER HEALTH S.A., 1197 Prangins
Divers secteurs (voir sous remarque): Intervention de dépannage lors de problèmes techniques sur les installations de la production et de l'infrastructure d'énergie (chaudières et traitement de l'eau) du site.
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
60 H, 20 F
01.10.2015–30.09.2018 (Renouvellement)
- 15-001926 / 69857623
Flexim International SA, 1094 Paudex
Facility Management – Techniciens: intervention de dépannage lors de problèmes techniques sur les équipements et les infrastructures des bâtiments chez leurs clients (VD-GE)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
5 H
01.09.2015–31.08.2018 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 15-001952 / 54483674
Elite, Rent-a-Car SA, 1201 Genève
Service de location de véhicules; secteur des réservations (voiture et limousine avec chauffeur), Préparation et nettoyage (garage) des véhicules
Besoin particulier de consommation
6 H
01.09.2015–31.08.2018 (Renouvellement)
- 15-001923 / 71900351
Blue Coat Systems International Sàrl, 1700 Fribourg
Dpt informatique IT: support et maintenance technique pour leurs clients (zone mondiale)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
2 H
01.09.2015–31.08.2018 (Renouvellement)

Permis de travail en continu atypique (art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)

- 15-002178 / 72896728
Maison Planzer Transports SA, 1580 Avenches
Logistique / secteurs; torréfaction, conditionnement, stockage et maintenance pour le Centre de production Nespresso
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
34 H
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux articles 44 ss de la loi fédérale du 20 décembre 1968 sur la procédure administrative (RS 172.021) ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

22 septembre 2015

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail